



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE à la salle Aude dans les locaux du SMMAR à Carcassonne, sous la Présidence de Monsieur François DEMANGEOT, Vice-Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 19

Date de convocation du Comité : 29 novembre 2023

TITULAIRES PRESENTS :			
Mesdames	VERGNES Magali	Conseil Départemental 11	
	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
	BOYER CORCUFF Marie Laure	SIAH Corbières Maritimes	
	RIVIERE Marilyse	SBV Orbieu Jourres	
Messieurs	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	BELARD Xavier	SM du Delta de l'Aude	
	CARALP Alain	SM du Delta de l'Aude	
	JAMMES Michel	SB Berre et Rieu	
	BARDIES Pierre	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	ARAGOU Christian	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	HERNANDEZ André	SBV Orbieu Jourres	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
MAGRO Christian	SM Aude Centre		
TITULAIRES REPRESENTES :			
	IZARD Alain (SB Berre et Rieu)	représenté par	MONTLAUR Jean Claude
	CASATO Didier (SB Berre et Rieu)	représenté par	DIAZ Michel
	RIO Jean Louis (SMDA)	représenté par	LACOMBE Gérard
	MENASSI Eric (SMAC)	représenté par	VAUJANY Aline
	BARTHES Jean Pierre (SMAC)	représenté par	SIRE Bernadette
	AZAIS DE VERGERON Gilles (SIAH Fresquel)	représenté par	DIMON Jacques

M. Pierre BARDIES a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET : Modification du représentant du SMMAR au Comité de Bassin Rhône - Méditerranée**

Vu le courrier de M. le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, en date du 02 novembre 2017, informant que le SMMAR fait partie des 4 EPTB représentés au Comité de Bassin Rhône-Méditerranée ;

Vu la délibération n°23-2020 du 23 octobre 2020, désignant M Eric MENASSI (Président du SMMAR) comme représentant du SMMAR EPTB Aude au Comité de Bassin Rhône-Méditerranée

Vu les difficultés de M Eric MENASSI (Président du SMMAR) à assister aux réunions du comité de bassin

Il est proposé de désigner un nouveau membre

M François DEMANGEOT propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'étant proposée,

Le Comité Syndical, ouïe l'exposé, procède au vote et à l'unanimité des voix :

**APPROUVE** la représentation du SMMAR EPTB Aude au Comité de Bassin Rhône-Méditerranée ;

**ELIT** Monsieur François DEMANGEOT comme représentant du SMMAR EPTB Aude au Comité de Bassin Rhône-Méditerranée.

**PRECISE** que la représentation vaut pour la durée du mandat.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.*



François DEMANGEOT  
Vice-Président du SMMAR

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "François DEMANGEOT", written over a vertical line.

publié le 15/12/2023

Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)